

ACTUALITÉ

408^e année - 5-6 septembre 2019 - n° 178-179 - 1,60 €

Page 4

■ Le rendez-vous du patrimoine

Frédérique Perrotin

Holding animatrice : la Cour de cassation prend position

Page 8

■ Ile-de-France

Delphine Bauer

Le barreau de Paris et la Fondation des femmes s'engagent contre les violences conjugales

DOCTRINE

Page 10

■ Immobilier

Patrice Battistini

Les modalités du dispositif d'occupation par des résidents temporaires de locaux vacants sont précisées

JURISPRUDENCE

Page 15

■ Droit du tourisme

Marc Richevaux

Les locations touristiques saisonnières et les lois de procédure (Cass. 3^e civ., 16 mai 2019)

BIBLIOGRAPHIE

Page 19

■ Divers

Jean-Sylvestre Bergé

Le concept juridique de monnaie

CULTURE

Page 20

■ Les saveurs du palais

Laurence de Vivienne

Deux jours de gastronomie détox aux Étangs de Corot

Page 22

■ Ventes publiques

Bertrand Galimard Flavigny

Les îles Ioniennes

ACTUALITÉ Ile-de-France



Le barreau de Paris et la Fondation des femmes s'engagent contre les violences conjugales ^{146y6}

Delphine BAUER

Le 8 mars 2018, le barreau de Paris et la Fondation des femmes lançaient ensemble le programme « 365 dossiers - 365 avocats : agissons ensemble pour le droit des femmes ». Le but ? Apporter un accompagnement juridique gratuit aux femmes en situation de détresse, victimes de discrimination et surtout de violences conjugales. Plus d'un an après son lancement, plus de 200 dossiers ont été pris en charge. Cet accompagnement est une étape indispensable pour permettre aux femmes de faire valoir leurs droits, de se mettre à l'abri et de mettre fin aux violences sexuelles et sexistes. Alors que les féminicides en France font la Une des journaux depuis quelques jours, que Marlène Schiappa a annoncé la tenue d'un Grenelle des violences conjugales en septembre, et que Nicole Belloubet, garde des Sceaux, souhaite renforcer certaines mesures (bracelets anti-rapprochement, téléphone grave danger, ordonnances de protection ou encore mission d'inspection...), la question de l'accès au droit est plus que jamais une urgence.

Les violences faites aux femmes en France sont une réalité qui fait froid dans le dos. Chaque année, 225 000 femmes sont victimes de violences conjugales, 84 000 femmes de violences sexuelles, et des milliers d'entre elles sont discriminées ou harcelées en raison de leur sexe. Si des associations existent pour les prendre en charge psychologiquement et pour leur fournir un accompagnement, le volet ju-

ridique de leurs éventuelles procédures reste le parent pauvre de leurs démarches. C'est pour répondre à ces besoins, pourtant essentiels, que le barreau de Paris et la Fondation des femmes se sont associés pour permettre une assistance dans le parcours judiciaire des femmes, le 8 mars 2018. Un lien d'autant plus naturel que Valence Borgia, avocate, est l'une des co-fondatrices de la Fondation des femmes.

Suite en p. 8

Édition quotidienne des Journaux Judiciaires Associés

petites-affiches.com

Petites **a**ffiches

annonces@petites-affiches.com
Tour Montparnasse 33, avenue du Maine - 75015 Paris
Tél. : 01 42 61 56 14

gazettedupalais.com

 Gazette du Palais

annonceslegales@gazette-du-palais.com
12, place Dauphine - 75001 Paris
Tél. : 01 44 32 01 50

le-quotidien-juridique.com

Le
Quotidien
Juridique

annonces@le-quotidien-juridique.com
12, rue de la Chaussée d'Antin - 75009 Paris
Tél. : 01 49 49 06 49

lalo.com

La Loi
ARCHIVES COMMERCIALES DE LA FRANCE

loiannonce@lalo.com
Tour Montparnasse 33, avenue du Maine - 75015 Paris
Tél. : 01 42 34 52 34